

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

L'association de la Maison des Jeunes et de la Culture Maison Pour Tous de Miramas (MJC-MPT) est une association régie par la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association et déclarée le 12 Août 1975.

Conformément à ses statuts, elle a notamment pour but la gestion et le contrôle de la Maison des Jeunes et de la Culture / Maison Pour Tous de Miramas. Elle constitue un élément essentiel de l'équipement social et culturel de Miramas. Elle offre, aux jeunes comme aux adultes, la possibilité de prendre conscience de leurs aptitudes, de développer leur personnalité et de se préparer à devenir des citoyens actifs responsables d'une communauté vivante.

Compte tenu de l'intérêt général que présente pour la ville de MIRAMAS en général et pour ses habitants en particulier les activités de l'association, la ville et l'Association souhaitent unir leurs efforts.

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 - Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Ville et l'Association unissent leurs efforts pour développer, gérer et animer la Maison des Jeunes et de la Culture/Maison Pour Tous, en faveur de la population, et tout particulièrement des jeunes, sur le territoire de la ville de MIRAMAS.

L'association, à travers son objet, par les actions qu'elle conduit au plan local notamment en direction de la jeunesse de la Commune ainsi que par des retombées locales en terme d'image pour la collectivité, des diverses manifestations auxquelles elle participe ou qu'elle organise, constitue un organisme dont l'activité présente un intérêt local particulier au bénéfice direct des administrés de la commune.

La MJC/MPT contribue avec le soutien de la Municipalité et un ensemble de partenaires à répondre aux besoins de lien social et d'animations culturelles sur son territoire d'intervention.

Pour la Ville, ce partenariat doit s'inscrire dans le cadre d'une convention d'objectifs 2016 / 2019.

Parmi les objectifs de l'Association, ceux qui présentent un caractère d'intérêt général pour la Ville, qui justifient l'aide municipale et sur lesquels l'association s'engage avec la commune sur un contrat d'objectif sont les suivants :

- Rassembler, coordonner et gérer des activités ou des services collectifs d'ordre socio-culturel, culturel, éducatif, et de loisirs pour satisfaire les besoins de l'ensemble de la Ville et des quartiers de Miramas.
- Favoriser l'autonomie des personnes et leur épanouissement. La démocratie se vivant au quotidien, sa mission est d'animer un lieu d'expérimentation et d'innovation socio-culturelle au plus près des habitants de la cité, d'offrir des services qui encouragent l'initiative, la responsabilité et la pratique citoyenne.

- promouvoir l'accueil des personnes handicapées au sein des activités que l'association développe.

Il appartient à l'Association de déterminer les moyens à mettre en oeuvre pour parvenir à ces objectifs. L'action de l'Association en la matière devra s'inscrire dans une démarche de concertation avec tous les acteurs.

Titre I- Missions et Objectifs de la MJC/MPT Miramas

Article 2 - Mission générale

La MJC-MPT garantit à ses adhérents une démocratie de participation par la régularité de fonctionnement de ses instances dirigeantes. Le respect du pluralisme des opinions, de l'autorité effective des membres élus du conseil d'administration sont à ce titre les principaux garants de cette vie démocratique (tenue des assemblées générales, des conseils d'administration et des bureaux). La MJC/MPT encouragera l'implication de bénévoles, des adhérents, dans les actions de la MJC/MPT (les ateliers : culturels, de bien être, éducatifs et de pratiques artistiques amateurs mais aussi l'animation culturelle locale).

Dans le cadre de l'Education Populaire, la MJC/MPT de Miramas a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes. Elle permet à tous d'accéder à l'Education et à la Culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire. La démocratie se vivant au quotidien, la Maison des Jeunes et de la Culture Maison Pour Tous de Miramas a pour mission d'animer des lieux d'expérimentation et d'innovation socioculturelle **mettant l'accent sur la revalorisation des pratiques culturelles et artistiques amateurs et la médiation culturelle** tout en répondant aux attentes des habitants. De telles actions, de tels services encouragent **l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne.**

La MJC/MPT de Miramas s'engage à participer activement au développement socioculturel, culturel et éco-citoyen de sa commune par :

2-1 : Première mission : l'action pour les jeunes

Le but :

Elle est constituée d'un ensemble d'actions diverses principalement destinées au 14 / 17 ans. Il s'agit de développer des modes de relation qui permettent aux jeunes de réaliser des projets personnels et collectifs, de mettre en place des actions autour de l'apprentissage de la citoyenneté ainsi que des notions de droits et de devoirs.

Elle privilégie les initiatives en matière de loisirs, de culture et de développement durable qui seront mises en oeuvre à travers les modalités les plus appropriées : en terme de projets, actions, programmation ...

Au-delà de la stricte technicité de l'activité, elles ont pour finalité la socialisation des participants, l'appropriation des règles et des étapes inhérentes à tout projet, la confrontation des idées, l'engagement personnel et le respect des autres.

Les objectifs généraux :

- Développer les démarches participatives et citoyennes.
- Intégrer les valeurs, les principes ainsi que les pratiques du développement durable.
- Favoriser l'accès, la mise en place et la valorisation des projets autour des pratiques culturelles et artistiques amateurs.
- Soutenir et accompagner les projets (collectif ou individuel) des jeunes.

- Encourager la prise d'initiatives, l'autonomie et l'épanouissement des jeunes sur leur lieu de vie
- travailler en lien avec les élus à la jeunesse et la politique de la jeunesse de la ville

Dans cet esprit, la MJC/MPT Miramas s'engage, en fonction des moyens logistiques et financiers à disposition à :

- Accueillir et animer, en toute sécurité les jeunes de 14 à 17 ans dans le cadre de « l'accueil de jeunes » agréé par la Jeunesse et les Sports cf : projet pédagogique.
- Ecrire et mettre en œuvre le projet pédagogique de cet accueil de jeunes qui répond à leurs attentes.
- Participer au Contrat Educatif Local de Jeunesse
- Travailler en lien avec la politique de la ville et sur les questions de la jeunesse
- Développer et travailler le partenariat avec les autres acteurs de la ville (les centres sociaux et socioculturels, écoles, collèges et lycées) pour assurer une cohérence dans la programmation et les propositions qui sont faites aux jeunes.
- A respecter la diversité culturelle du public et favoriser la mixité socioculturelle,
- S'engage avec la ville dans la démarche zéro déchet, zéro gaspillage qui se traduit pour la MJC
 - tri et collecte du papier /des bouchons / des piles et des canettes : projet Eco citoyen, porté par le secteur jeunes
- A proposer deux ateliers pour 6 collégiens (12) Accompagnement scolaire avec une pédagogie différenciée (projet dans le cadre de la politique de la ville).

2-2 : Deuxième mission : Les ateliers de la MJC

Le but et les objectifs généraux :

Les ateliers et les stages se caractérisent par la pratique régulière d'activités culturelles et artistiques, de bien être, éducatives, scientifiques / techniques, citoyennes et éco-citoyennes
L'intention est moins de générer des experts de telle ou telle discipline que de :

- Participer à former des individus sensibles, critiques et éclairés,
- favoriser leur prise d'initiative, leur autonomie et épanouissement,
- permettre l'acquisition de compétences,
- favoriser les liens sociaux
- et de valoriser l'ensemble de ces pratiques sous différentes formes (expositions, représentations, spectacles, concerts, projets....)

Dans cet esprit, la MJC/MPT Miramas s'engage, en fonction des moyens logistiques et financiers à disposition à :

- Chaque année en fonction de l'intérêt qu'ils peuvent susciter et du bilan des professionnels, à poursuivre leur maintien en l'état, à les faire évoluer ou le cas échéant à les clôturer.
- A encourager la création d'ateliers plus spécifiquement destinés aux jeunes sur la base de leurs attentes.
- Maintenir une tarification adaptée pour permettre l'accès à tous quels que soient les revenus des familles.

- A continuer de développer les conditions d'accessibilité aux personnes en situation de handicap.
- A proposer des ateliers et des stages dans un souci de complémentarité et non de concurrence avec l'ensemble du tissu associatif local.

2-3 Troisième mission : Projets culturels et/ou citoyens et partenariat

Le but et objectifs généraux :

En participant, dans la mesure de nos moyens, à la dynamique culturelle de la commune par des projets spécifiques avec ou sans partenariat, de l'animation locale, ou autres.

Il s'agit de créer des projets ou actions en partenariats avec les acteurs culturels : théâtres, médiathèque, Comoédia,... ou sociaux et socioculturel : CS schweitzer, CS Giono, ASCP Passerelle (anciennement CS Carraire)... de la ville. Afin de valoriser les pratiques artistiques amateurs VPAA et/ou la médiation culturelle MC et de participer à former des citoyens sensibles, critiques et éclairés FCSCE:

- permettre l'acquisition de compétences culturelles ou artistiques,
- favoriser l'accès aux autres lieux culturels de la ville (tarification, animations spécifiques...)
- accueillir au sein de la MJC les publics prioritaires
- valoriser l'ensemble de ces pratiques sous toutes formes : expositions, représentations, spectacles, concerts, rencontres débats...
- favoriser les rencontres et l'implication dans la vie de la cité au sens large
- travailler en lien avec les élus à la culture et la politique culturelle de la ville

La MJC/MPT Miramas recherchera la plus grande cohérence avec les différents partenaires associatifs et institutionnels de la commune.

Dans cet esprit, la MJC/MPT Miramas s'engage, en fonction des moyens logistiques et financiers mis à disposition à proposer :

- S'engage avec la ville dans la démarche zéro déchet, zéro gaspillage qui se traduit pour la MJC
 - tri et collecte du papier /des bouchons / des piles et des canettes : projet Eco citoyen, porté par le secteur jeune
- A participer aux manifestations de la ville (dans le respect des missions sus nommées)
 - Fête du train
 - Téléthon
 - Fête des associations
 - Vacances de Miramas
- A travailler en lien avec les commissions culturelles de la ville.
- A poursuivre et développer Projets culturels VPAA et citoyen de la MJC
- A construire, mettre en œuvre, évaluer et développer une action ou un projet avec les partenaires suivant :

le Théâtre de la Colonne , la Médiathèque, Régie culturelle le Comoédia, l'association Nuits Métais, le Centre Socioculturel Giono, l'ASCP de la Passerelle (ex CS Carraire, le Centre Social Schweitzer , Agenda 21

2-4 : mission spécifique : Mener des actions dans le cadre de la politique de la ville

Dans le cadre de la politique de la ville , la MJC/MPT proposera des actions de cohésion sociale en élaborant des projets et bilans annuels en partenariat avec des structures associatives de la ville.